

DÉCONSTRUIRE ET RÉHABILITER QUALITÉ DE VIE AUGMENTÉE

En matière d'évolution urbaine de notre territoire un nouveau chapitre s'écrit au début de l'année 2018 avec la déconstruction partielle de l'immeuble Galion situé derrière l'Hôtel de Ville (entrées 7 et 9 avenue-parc Sangnier), propriété du bailleur Logis Métropole.

Déconstruire un grand immeuble (cinq, soit près de 400 logements l'ont été dans le cadre du 1^{er} programme urbain) constitue toujours un événement. La déconstruction partielle d'un immeuble de 11 étages "découpé" en son centre constitue en plus une prouesse technique et il faut saluer les savoir-faire mis en œuvre.

Les décisions qui ont conduit à cette proposition, l'engagement du bailleur et surtout la compréhension et la contribution des locataires doivent aussi être soulignés.

44 foyers sont directement impactés. 44 relogements ont donc été menés par le bailleur en lien très étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale, sous la houlette de Véronique DUBRULLE, Adjointe au maire en charge du logement, de la rénovation urbaine et du cadre de vie. De nombreuses situations individuelles ont été abordées et instruites avec beaucoup d'attention et de précaution pour que cette opération offre l'opportunité aux familles de disposer de logements bien adaptés à leurs besoins.

Autre opportunité, cette déconstruction partielle n'est pas le seul événement

marquant à venir puisque les 110 logements "maintenus", qui seront désormais répartis en deux résidences d'habitation à taille plus humaine, seront réhabilités de façon significative (70 000€ par logement).

Dans la droite ligne des réhabilitations qui ont permis au Nouveau Mons de devenir un écoquartier, sols, chauffebains, distribution de chauffage, appareils sanitaires, fenêtres, étanchéité et isolation des toitures, terrasses, restructuration des halls d'entrée, vidéosurveillance, réfection

des ascenseurs... sont au programme de cette réhabilitation.

A l'échelle du territoire communal la déconstruction partielle de cette longue "barre" va contribuer à la meilleure connexion entre les quartiers. La transformation des façades contribuera quant à elle, à la métamorphose engagée de l'avenue-parc Sangnier.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine, il sera possible

d'envisager avec le bailleur et les locataires la réhabilitation des entrées 50 à 78 situées au Nord Est de l'avenue. En quelques années, tous les logements et tous les espaces publics de cette avenue emblématique du Nouveau Mons auront ainsi été requalifiés.

Exigences architecturale et paysagère, densité moindre

Ce programme ambitieux permettra aussi, du point de vue du bailleur et surtout au bénéfice des habitants, d'aboutir à une dimension de complexe d'habitat de taille plus humaine et donc plus agréable et confortable au quotidien.

Dernière information importante à ce stade, les aménagements paysagers et le cheminement réalisés en lieu et place de la partie d'immeuble déconstruite s'inscriront naturellement dans l'aménagement paysager de l'avenue-parc Sangnier.



DÉVELOPPEMENTS URBAIN ET COMMERCIAL ALDI... DU RYTHME ET DE NOUVELLES AMBITIONS

La rue Théodore Monod, inaugurée en 2007, est depuis sa création le théâtre d'une métamorphose constante. On y a d'abord salué l'installation de la société Guernonprez puis la restructuration de l'enseigne Intermarché. Ces dernières semaines on assiste à la reconstruction du magasin ALDI.

Le nouveau magasin répond aux ambitions de l'enseigne allemande. Il sera plus grand. L'apport de lumière naturelle, un système constructif plus moderne et durable caractérisent son évolution.

Aux ambitions fortes de l'enseigne s'ajoute la volonté de rythmer ce chantier... afin que la clientèle puisse très rapidement retrouver son chemin et apprécier cette offre nouvelle !

En quelques chiffres

Côté accessibilité et environnement on notera avec satisfaction la disparition (ou plutôt l'enfouissement) du bassin de rétention, l'amélioration des conditions d'accès et de circulation tant pour les piétons que pour les automobilistes. Tout est mis en œuvre pour une réouverture à la mi-décembre.

L'enseigne est installée sur une emprise totale de 7 107m² au Nord Ouest de la commune. 290 m² de surface de vente ont été ajoutés. 102 places de stationnement dont 2 PMR ont été aménagées.

